

# CERCLE PHILATELIQUE YVETOIS



**Agréation n° P501051**  
**Mensuel (sauf juillet et août)**  
**Bureau de poste : PHILIPPEVILLE**  
**Décembre 2022**  
**N° 352**

**Editeur responsable**  
**GUIDOSSE Jean-Marie**  
**Rue de Charleroi , 118**  
**5650 YVES-GOMEZEE**

## **SOMMAIRE**

01	Convocation – Ordre du jour – Pièce du mois
02	Les tarifs postaux au 01/01/2023
03	Frédéric PASSY
04 – 06	La Reine Marie-Henriette de Belgique
07	L'objet du mois
08– 11	Emission de 1946 – Les "-10% Van Acker" – 2 <sup>ème</sup> partie
12	Réalisation entre membres – Décembre 2022

## **NOS PROCHAINES REUNIONS**

**19/12/2022**

**30/01/2023**

**27/02/2023**

**27/03/2023**

**24/04/2023**

**29/05/2023**

**26/06/2023**

## **RENSEIGNEMENTS GENERAUX**

Renouvellement des cotisations (**croix rouge sur la vignette d'adresse**)

- (x) Cotisation à renouveler
- (xx) Pas en règle de cotisation pour 2023
- (xxx) Pas en règle de cotisation – Dernier envoi du périodique

Nous contacter

**Président**

GUIDOSSE Jean-Marie  
Rue de Charleroi , 118  
5650 Yves-Gomezée  
☎ 071/65.03.50 - ✉ [guidosse.jm@gmail.com](mailto:guidosse.jm@gmail.com)

**NOUVEAU**

➔➔➔ Adresse e-mail : [cerclephilateliqueyvetois@gmail.com](mailto:cerclephilateliqueyvetois@gmail.com)  
➔➔➔ Site web : <https://cpyphilatelie.webador.be>

**Cotisation du 01/01/2023 au 31/12/2023**

**Adultes : 8,00 €**

**Jeunes (-18 ans) : 3,00 €**

Compte BPOST Banque

CPY – Rue de Charleroi , 118 – 5650 Yves-Gomezée

IBAN : **BE93-0001-5744-7467**



## CERCLE PHILATELIQUE YVETOIS

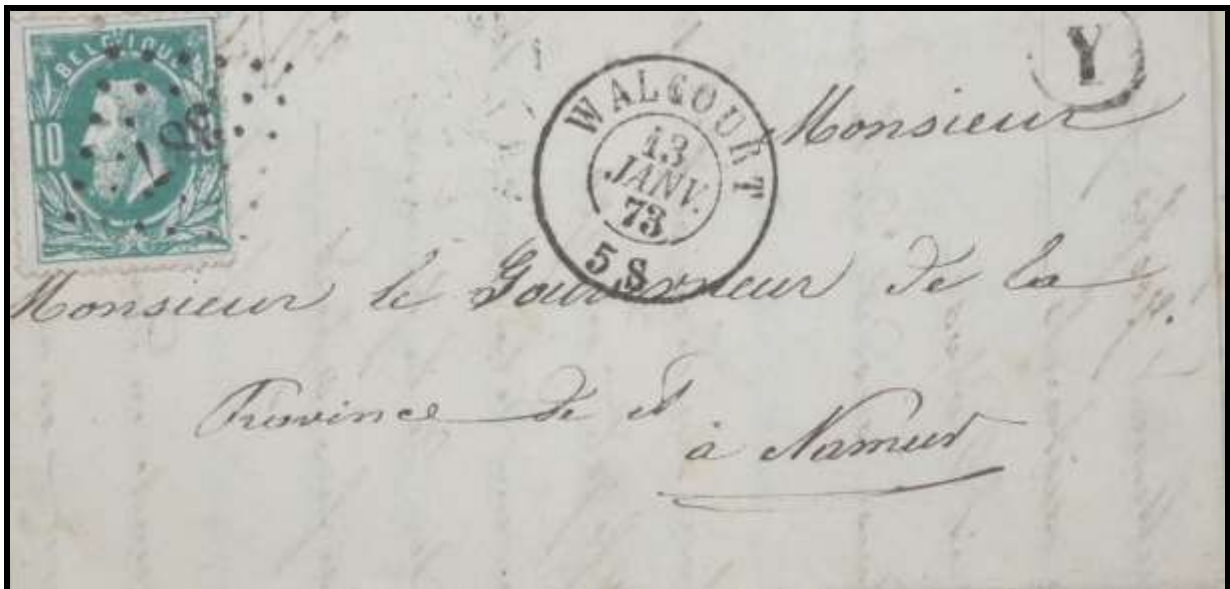
Cher membre ,

Le Comité a l'honneur de vous inviter à participer à la prochaine réunion mensuelle qui aura lieu le **lundi 19/12/2022 à mon domicile** .

### Ordre du jour

1. Informations philatéliques
2. Mise à disposition de carnets à choix
3. Commande et remise de matériel
4. Réalisation entre membres

### Pièce du mois



***Lettre levée à Daussois (cachet de boîte rurale Y) et expédiée de Walcourt  
le 13/01/1873 (5 S) à destination de Namur .***

***Oblitération à losange de points + numéro 387 .***

***Tarif du 01/06/1870***

***De 0 à 15 grs = 0,10 cts***

***TP n° 30 émis le 15/11/1869***

## Tarifs postaux au 01/01/2023

			NUMERO	EN NOMBRE	A L'UNITE	FB		
PRIOR	Normalisé	0 à 50 g	1	2,14	2,17	Pas applicable		
		0 à 100 g	2	4,28	4,34			
	Non normalisé	101 g à 350 g	3	6,42	6,51			
		351 g à 1 kg	5	10,70	10,85			
		> 1kg à 2 kg	7	14,98	15,19			
		NON PRIOR	Normalisé	0 à 50 g	1		1,36	1,39
0 à 100 g	2			2,72	2,78	112,14		
Non normalisé	101 g à 350 g		3	4,08	4,17	168,22		
	351 g à 1 kg		5	6,80	6,95	280,36		
	> 1 kg à 2 kg		7	9,52	9,73	392,51		
	EUROPE		Normalisé	0 à 50 g	1	2,53	2,65	106,90
0 à 100 g		3		7,59	7,95	320,70		
Non normalisé		101 g à 350 g	5	12,65	13,25	534,50		
		351 g à 1 kg	10	25,30	26,50	1069,01		
		> 1 kg à 2 kg	20	50,60	53,00	2138,01		
		WORLD	Normalisé	0 à 50 g	1	2,75	2,87	115,78
0 à 100 g	3			8,25	8,61	347,33		
Non normalisé	101 g à 350 g		5	13,75	14,35	578,88		
	351 g à 1 kg		10	27,50	28,70	1157,76		
	> 1kg à 2 kg		20	55,00	57,40	2315,51		
	Envoi recommandé : <b>+ 6,31 €</b>				Envoi recommandé avec AR : 6,31 + 1,40 = <b>+ 7,71 €</b>			
Envoi normalisé : dimensions minimales → 90 x 140 mm								
Envoi normalisé : dimensions maximales → 125 x 235 x 5 mm								
Envoi non normalisé : dimensions maximales → 230 x 350 x 30 mm								

## Frédéric PASSY (1822 – 1912)

Frédéric PASSY , surnommé de son temps "l'Apôtre de la Paix" , est né à Paris le 20/05/1822 .

Influencé par son oncle Hippolyte PASSY , économiste distingué , plusieurs fois ministre entre 1834 et 1851 , il se consacre , après des études de droit , à l'économie politique .

Marié en 1847 , il suit de près l'éducation de ses très nombreux enfants , parmi lesquels le futur phonéticien Paul PASSY , d'abord au pittoresque "Désert de Retz" à Chambourcy , puis à Neuilly-sur-Seine .

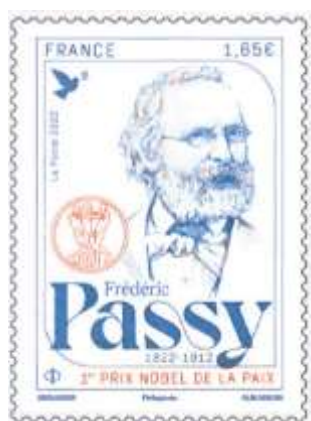
Refusant de servir le régime impérial , fondé sur un coup d'Etat , il sera député de 1881 à 1889 , siégeant au centre gauche sans s'inféoder à aucun parti .

Bien en avance sur son temps , il se bat avec éloquence pour la réduction du temps de travail des ouvriers , pour la généralisation de l'instruction féminine , contre le colonialisme , le travail des enfants , la peine de mort .

Révolté par l'injustice , il s'engage dans la défense du Capitaine DREYFUS .

Dans la lignée de BASTIAT et de LABOULAYE , il prône le libre-échange qui doit renforcer le lien entre les nations , au détriment des affrontements belliqueux . A partir de 1856 , il dénonce publiquement le recours trop systématique à la guerre , tout en admettant qu'un pays s'y prépare pour garantir son indépendance . Jusqu'à sa mort , le 12/06/1912 à Neuilly , il n'aura de cesse de "répandre l'esprit de désarmement" : fondation en 1867 de la Ligue internationale et permanente de la paix , devenue en 1899 la société française pour l'arbitrage entre nations ; fondation en 1889 , avec le député britannique Randal CREMER , de l'Union interparlementaire qui contribuera à la création de la Cour permanente d'arbitrage de La Haye en 1899 .

Son inlassable engagement est couronné en 1901 par le premier prix Nobel de la Paix , qu'il partage avec le fondateur de la Croix-Rouge , Henry DUNANT .



© La Poste

## La Reine Marie-Henriette de Belgique

(Delcampe Magazine n° 9 – 02/2017)



***Belgique 2001 , enveloppe premier jour , oblitération du 12/02/2001***

***Née le 23/08/1836 , l'archiduchesse Marie-Henriette de Habsbourg-Lorraine passe son enfance en Autriche-Hongrie . D'une nature vive et intelligente , elle parle quatre langues (l'allemand , le français , l'anglais et l'italien) et se passionne pour la musique et surtout l'équitation . Se moquant des conventions , elle aime tant ses chevaux qu'elle n'hésite pas à les soigner elle-même .***

Léopold 1<sup>er</sup> , roi de Belgique , arrange avec son père , Joseph-Antoine d'Autriche , son mariage avec Léopold II . Le jeune duc de Brabant n'a que 18 ans en 1853 quand il épouse cette jeune fille de 17 ans . Autant il est timide et gauche , autant elle est extravertie . Ce couple mal assorti provoque les railleries . Il est décrit comme "le mariage d'une religieuse et d'un palefrenier" ! La religieuse étant Léopold II et le palefrenier Marie-Henriette !



***CPA "Marie-Henriette , Reine des Belges"***

La cérémonie religieuse du 22/08/1853 sacre cette union à Bruxelles après un mariage civil par procuration . Rapidement , les tensions se font sentir dans le couple . Léopold II s'avère austère , capricieux et volage . Malgré cela , Marie-Henriette et Léopold ont des enfants . La princesse Louise naît le 18/02/1858 , suivie , une bonne année plus tard , par le prince Léopold . La joie de la naissance d'un héritier était fort attendue . Cinq ans plus tard , la famille s'agrandit avec la naissance de la princesse Stéphanie , le 21/05/1864 .



***CPA représentant le couple royal jeune***



***CPA représentant la Reine Marie-Henriette en 1853***

Au décès de son père , Léopold II monte sur le trône en décembre 1865 . Marie-Henriette devient donc reine mais n'est pas associée aux festivités à la demande de son mari .

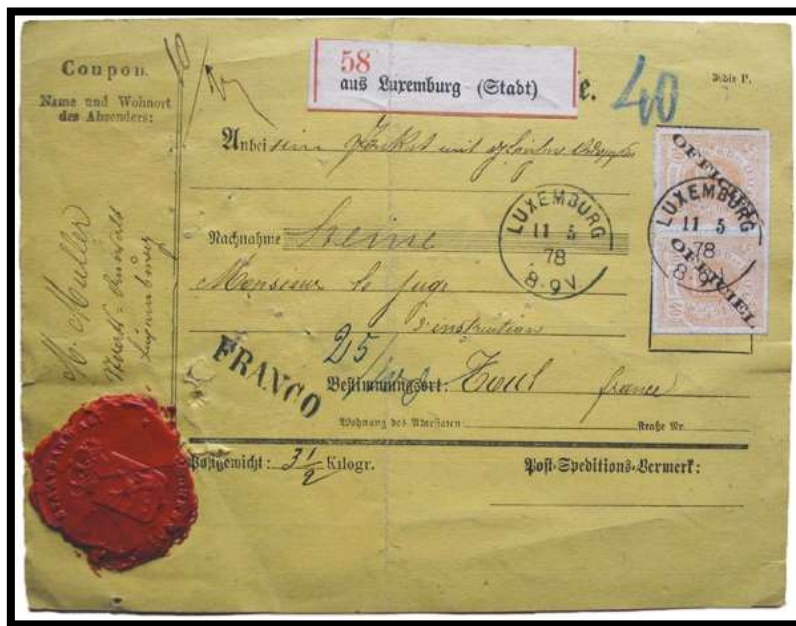
Le malheur touche la famille quand , en janvier 1869 , le prince Léopold , héritier du trône , décède d'une pneumonie attrapée suite à une chute dans un bassin du parc royal . Léopold II , aveuglé par le chagrin , désigne son épouse comme responsable de la tragédie . Ils tenteront bien de faire un nouvel héritier mais ce sera une princesse , la princesse Clémentine qui agrandira la famille .





## L'objet du mois (Delcampe Magazine n° 42 – 11/12 2021)

Il s'agit d'un bordereau d'expédition d'un colis parti du Luxembourg le 11/05/1878 à destination d'un magistrat à Toul . Les timbres qui ont servi à payer la taxe (le port) sont des timbres de service , donc des timbres qui servaient exclusivement à affranchir le courrier interne (ou au sein de l'administration) . Ce colis étant parti en dehors de l'administration luxembourgeoise , aurait dû porter des timbres normaux et non des timbres de service .



## Emission de 1946 – Les "-10% Van Acker" (2<sup>ème</sup> partie)

### C. LES ENTIERS POSTAUX (suite du périodique n° 351)

Les surcharges peuvent se rencontrer sur :

- les cartes postales du type Houyoux à 1F (avec ou sans réponse payée) , relativement rare car peu de bureaux en possédaient encore le 20/05/1946
- les cartes postales du type Lion Ecusson , sans ligne pour l'adresse , dont on connaît : 35 centimes trilingue (F – N – A) avec réponse payée , 1 F trilingue (F – N – A) avec ou sans affranchissement mécanique (1 F) complémentaire , 1 F bilingue (F – N) ou trilingue (F – N – A) avec réponse payée



Entier postal n° 113 trilingue avec affranchissement complémentaire de 40 centimes (n° 419 & 425)  
Surcharge du type 42



Entier postal n° 116 trilingue avec affranchissement complémentaire de 1 franc (n° 690)  
Surcharge du type 182

- les cartes postales du type Lion Ecusson , avec lignes pour l'adresse , à savoir : 40 centimes trilingue (F – N – A) , 40 centimes bilingue (F – N ou N – F) avec réponse payée , 40 + 10 centimes bilingue (F – N ou N – F) avec réponse payée , 50 centimes bilingue (F – N ou N – F) avec réponse payée , 75 centimes bilingue (F – N ou N – F) avec ou sans réponse payée , 1 franc bilingue (F – N ou N – F) avec ou sans affranchissement mécanique complémentaire (1 F) , 1 franc bilingue (F – N ou N – F) avec réponse payée , 2 francs bilingue (F – N ou N – F) avec réponse payée



Entier postal n° 122 bilingue (N-F) avec affranchissement complémentaire de 25 centimes (n° 676A)  
Surcharge du type 95



Entier postal n° 124 bilingue (F-N) avec affranchissement complémentaire de 25 centimes (n° 423a)  
Surcharge du type 353 de Verviers



Entier postal n° 128 bilingue (F-N)  
Surcharge typographique de l'atelier du timbre de Malines



Entier postal n° 132 bilingue (F-N)  
avec affranchissement  
complémentaire de 1 F (n° 715)  
Surcharge du type 426



Entier postal n° 132A bilingue (F-N)  
avec affranchissement  
complémentaire de 1 F (n° 690)  
Surcharge du type 42



Entier postal n° 136 bilingue (N-F)  
Surcharge du type 182

- les cartes postales du type Libération (Lion héraldique et grand V) : 50 centimes bilingue (F – N ou N – F) avec ou sans affranchissement mécanique complémentaire (25cts) , 1 franc bilingue (F – N ou N – F) avec ou sans affranchissement mécanique complémentaire (1 F)



Entier postal n° 137 bilingue (F-N)  
Surcharge du type 66



Entier postal n° 138 bilingue (N-F)  
avec affranchissement  
complémentaire de 1 F (2x n° 678A)  
Surcharge du type 413



Entier postal n° 138-M1  
(affranchissement mécanique)  
bilingue (F-N)  
Surcharge du type 182

- les cartes postales du type Publibel à 50 centimes (Publibel n° 569 uniquement) et à 75 centimes



Entier postal publibel n° 550 bilingue  
(F-N)  
Surcharge du type 74



Entier postal publibel n° 621 bilingue  
(F-N)  
Surcharge du type 47



Entier postal publibel n° 622 bilingue  
(F-N)  
Surcharge du type 225

- les cartes-lettres du type Lion Ecusson à 1 franc bilingue (F – N ou N – F)



Entier postal type carte-lettre n° 28 bilingue (F-N)  
avec affranchissement complémentaire de 50 centimes (n° 426)  
Surcharge du type 86

## **D. LES DIFFERENTS TYPES DE SURCHARGES**

Il existe près de 500 surcharges différentes , plusieurs classifications sont possibles , les deux principales sont par bureau (classement alphabétique) et par type de surcharge .

C'est cette deuxième possibilité qui sera développée ici .

### **1. Les surcharges typographiques**

La plus commune est celle de l'atelier du timbre de Malines , mais certains bureaux avaient eux aussi fait surcharger leurs timbres par procédé typographique , c'est le cas notamment des communes de Termonde (Dendermonde) , Renaix (Ronse) , Heist-op-den-Berg , Waregem , Liège II et Dottignies .

Hormis celle de l'atelier du timbre de Malines , les différentes surcharges typographiques sont répertoriées du n° 451 au n° 479 dans le catalogue Berlingin-Lejeune .



Surcharge type 451  
Frasnes-lez-Buissenal



Surcharge type 460  
Dendermonde



Surcharge type 462  
Liège



Surcharge type 469  
Waregem

### **2. Les surcharges par cachet à la main**

Le cachet à appliquer manuellement est le moyen qui fût utilisé par le plus grand nombre de communes pour réduire la valeur des timbres-poste .

Etant donné le grand nombre de types de cachets , il est nécessaire d'en discerner les principaux types .

#### **a) Surcharges – 10% sans encadrement et caractères spéciaux , de dimensions variables**

C'est le type le plus répandu , utilisé par un grand nombre de bureaux . Le plus simple est de classer ces surcharges suivant leur taille (de moins de 2 mm de haut à plus de 1 cm) .

C'est parmi ces surcharges , considérées comme sans intérêt au moment de leur émission et par conséquent délaissées des philatélistes de l'époque , que l'on trouve la majorité des types rares .

Ces surcharges sont répertoriées du n° 1 au n° 357 dans le catalogue Berlingin-Lejeune .



Surcharge type 10  
Boussu



Surcharge type 42  
Liège



Surcharge type 86  
Charleroi



Surcharge type 95  
Antwerpen



Surcharge type  
169 - Roeselare



Surcharge type  
186 - Kortrijk



Surcharge type  
200 – Oostende



Surcharge type  
225 – Bruxelles 4



Surcharge type  
268 – Mons



Surcharge type  
290 – La Louvière



Surcharge type  
314 – Tournai



Surcharge type  
353 - Verviers

### b) Surcharges –10% entre guillemets ou parenthèses

Ces surcharges , généralement très visibles et appréciées par les collectionneurs, sont pour la plupart assez répandues dans les collections .

On les retrouve sous les n° 358 à n° 374 dans le catalogue Berlingin-Lejeune .



Surcharge type 360  
Nivelles



Surcharge type 370  
Diksmuide



Surcharge type 373  
Thy-le-Château



Surcharge type 374  
Quiévrain

**A suivre ...**

## REALISATION ENTRE MEMBRES

Références : REM/Décembre 2022

<i>N° du lot</i>	<i>Code</i>	<i>Pays</i>	<i>N° des timbres</i>	<i>Etat</i>	<i>Cote</i>	<i>Départ</i>	<i>Offre</i>
<b>BELGQUE</b>							
1	CL	B	43	xx	15,00	3,75	
2	CL	B	45	xx	230,00	35,00	
3	CL	B	76	xx	58,00	8,70	
4	CL	B	81	xx	5,00	1,25	
5	CL	B	83	xx	55,00	5,50	
6	CL	B	87	xx	7,00	1,50	
7	CL	B	141	xx	2,00	0,50	
8	CL	B	335/340	xx	18,50	4,60	
9	CL	B	716/724	xx	6,30	1,60	
10	CL	B	B41	xx	11,00	9,20	
11	CL	B	2244/2246	⊙	5,25	1,30	
12	CL	B	2247/2253	⊙	2,90	0,70	
13	CL	B	2254/2264	⊙	3,50	0,90	
14	CL	B	2265/2268	⊙	7,50	1,90	
15	CL	B	2269/2272	⊙	2,60	0,65	
16	CL	B	2273/2279	⊙	3,25	0,80	
17	CL	B	2280/2281	⊙	3,25	0,80	
18	CL	B	2282	⊙	7,00	1,80	
<b>DIVERS</b>							
19	CL	VAT	16	⊙	30,00	7,50	
20	CL	VAT	17	⊙	200,00	50,00	
21	CL	VAT	18	⊙	400,00	100,00	
22	CL	LUX	Emission commune 1995	xx	-	3,50	
23	CL	FRA	Pour le musée postal - 1966	⊙	-	1,00	
24	CL	ZAR	Bâteaux	⊙	-	1,00	
25	CL	JEY	Voiliers	⊙	-	1,00	

**AMICALE ROYALE HENNUYERE DES**  
**CERCLES PHILATELIQUES**

**CHARLEROI**  
**INSTITUT SAINT-ANDRE**

Rue du Parc , 6 à 6000 CHARLEROI

Samedi 25 février 2023 de 9 à 17 heures

**22<sup>ème</sup> GRANDE BOURSE DES COLLECTIONNEURS**

PHILATELIE – CARTOPHILIE  
MARCOPHILIE – TELECARTE  
NUMISMATIQUE – BD - ....

**(SAUF BROCANTE)**

**250 mètres de tables**

ENTREE GRATUITE – VASTE PARKING  
BAR – PETITE RESTAURATION  
REPAS CHAUDS (sur réservation)

**Réservation des tables et renseignements**

Philippe DELOGE

Rue de la Place , 24 – 1495 MARBAIS

071/87.94.00 - delogephil@gmail.com

IBAN : BE94-0000-8313-0414

# Ourthe-Hesbaye 2023

Exposition Philatélique Compétitive

Liège-Luxembourg

Prévente du timbre :

« 50 ans de la Reine Mathilde »

Une organisation des Cercles

Royal Philatelic Club de Hesbaye

&

Cercle Royal Philatélique de l'Ourthe



en collaboration avec les « SCOUTS de Waremme »

Les 21 et 22 Janvier 2023

09h00 à 16h00

Collège & Institut St Louis

Avenue du Prince Régent n°30

**4300 Waremme**

Exposition de propagande

Réunion de la Société Philatélique Belge

Entrée & Grand Parking gratuits, Bar, Restauration sur commande

Contact : 0486 79 45 22 / [vaneckejp@hotmail.com](mailto:vaneckejp@hotmail.com)

[www.philateliehesbignonne.be](http://www.philateliehesbignonne.be) [www.leodiphilex.be](http://www.leodiphilex.be)

